

RCS : PARIS  
Code greffe : 7501

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

**Le greffier du tribunal de commerce de PARIS atteste l'exactitude des informations transmises ci-après**

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1954 B 06724  
Numéro SIREN : 542 067 244  
Nom ou dénomination : FINANCIERE JEAN GOUJON

Ce dépôt a été enregistré le 05/08/2020 sous le numéro de dépôt 56446



20200564462019

DATE DEPOT : 05/08/2020

N° DE DEPOT : 56446

N° GESTION : 1954B06724

N° SIREN : 542067244

DENOMINATION : FINANCIERE JEAN GOUJON

ADRESSE : 11 RUE FRANCOIS 1ER 75008 PARIS

MILLESIME : 2019

FINANCIÈRE JEAN GOUJON  
Société par Actions Simplifiée  
Au capital de 1 005 294 400 Euros  
Siège Social : 11, rue François 1<sup>er</sup> - 75008 Paris  
542 067 244 RCS Paris

Greffé du tribunal  
de commerce de Paris  
Comptes annuels déposés le :

10 AOUT 2020

Sous le N° :

056446 

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL  
DES DECISIONS DE L'ASSOCIE UNIQUE DU 4 JUIN 2020

Le jeudi 4 juin 2020 à 10 heures, au 30, avenue Montaigne – 75008 Paris,

L'Associé unique de la Société FINANCIERE JEAN GOUJON, sur convocation du Président de la Société,

.../...

**DEUXIEME DECISION**

L'Associé unique, sur proposition du Président, décide d'affecter et de répartir le bénéfice distribuable de l'exercice clos le 31 décembre 2019 de la façon suivante :

Détermination du résultat distribuable	(en euros)
Le résultat net	1 267 727 941,19
forme avec	
Le report à nouveau	44 560 292,55
un résultat distribuable de	1 312 288 233,74
<hr/>	
Proposition de répartition	
Dividende brut de 19,90 euros par action	1 250 334 910,00
Report à nouveau	61 953 323,74
TOTAL	1 312 288 233,74

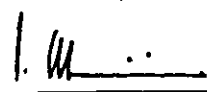
L'Associé unique fixe, en conséquence le montant brut du dividende à 19,90 euros par action. Deux acomptes sur dividende de 12,90 euros et de 7,00 euros par action ayant été décidés par le Comité de surveillance et distribués respectivement le 29 avril 2019 et le 10 décembre 2019, aucun solde ne sera mis en paiement au titre de cet exercice.

Conformément à la Loi, l'Associé unique constate que le montant du dividende par action versé au titre des trois derniers exercices s'est élevé à :

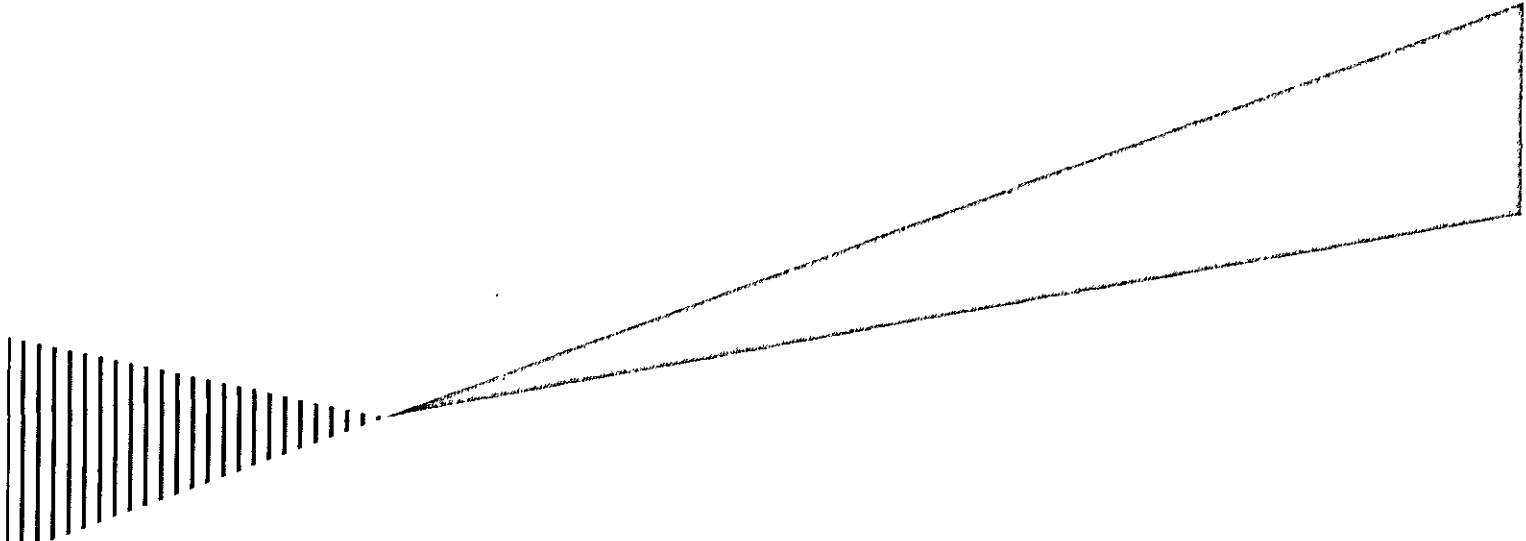
(en euros)	Dividende brut en numéraire (1)
31/12/2018	16,90
31/12/2017	13,72
31/12/2016 (a)	4,70

(a) Exercice de six mois.

Cette résolution, mise aux voix, est adoptée par l'Associé unique.

  
Extrait certifié conforme  
Le Président

CONFORME  
A L'ORIGINAL SIGNÉ  
VISA : *[Signature]*



**Financière Jean Goujon**  
Exercice clos le 31 décembre 2019

Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

ERNST & YOUNG et Autres



Ernst & Young et Autres  
Tour First  
TSA 14444  
92037 Paris - La Défense cedex

Tél. : +33 (0) 1 46 93 60 00  
www.ey.com/fr

## Financière Jean Goujon

Exercice clos le 31 décembre 2019

### Rapport du commissaire aux comptes sur les comptes annuels

A l'Associé Unique de la société Financière Jean Goujon,

#### Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par décision de l'associé unique, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de la société Financière Jean Goujon relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2019, tels qu'ils sont joints au présent rapport. Ces comptes ont été arrêtés par le président le 25 mai 2020 sur la base des éléments disponibles à cette date dans un contexte évolutif de crise sanitaire liée au Covid-19.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la société à la fin de cet exercice.

#### Fondement de l'opinion

##### ▣ Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

##### ▣ Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2019 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.



### **Observation**

Sans remettre en cause l'opinion exprimée ci-dessus, nous attirons votre attention sur la note 2.1 « Cadre général, changement de méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels qui expose le changement de présentation du compte de résultat.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L. 823-9 et R. 823-7 du Code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

La valorisation des immobilisations financières est réalisée selon les règles et les méthodes décrites dans le paragraphe « Principes, règles et méthodes comptables » de l'annexe aux comptes annuels. Nous avons examiné le bien-fondé de ces méthodes comptables et vérifié leur correcte application.

### **Vérifications spécifiques**

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par les textes légaux et réglementaires.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion du président arrêté le 25 mai 2020 et dans les autres documents sur la situation financière et les comptes annuels adressés à l'associé unique. S'agissant des événements survenus et des éléments connus postérieurement à la date d'arrêtés des comptes relatifs aux effets de la crise liée au Covid-19, la direction nous a indiqué qu'ils feront l'objet d'une communication à l'associé unique appelé à statuer sur les comptes.

Nous attestons de la sincérité et de la concordance avec les comptes annuels des informations relatives aux délais de paiement mentionnées à l'article D. 441-4 du Code de commerce.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.



Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de la société à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le président.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L. 823-10-1 du Code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- ▶ il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- ▶ il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;
- ▶ il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la société à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou



événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- ▶ il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Paris-La Défense, le 3 juin 2020

Le Commissaire aux Comptes  
ERNST & YOUNG et Autres

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'Gilles Cohen', with a long horizontal line extending to the right.

Gilles Cohen



## FINANCIERE JEAN GOUJON

11 rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
542 067 244 RCS Paris

### COMPTE DE RÉSULTAT

Produits / (Charges) (en milliers d'euros)	Notes	2019	2018 pro forma <sup>(a)</sup>
Produits financiers de filiales et participations		1 289 367,0	1 122 517,4
Titres en portefeuille : dépréciations et provisions		180,4	175,9
: résultats de cession		-	-
: Autres		-	(157,5)
Gestion des filiales et participations	4.1	1 289 547,5	1 122 535,8
Coût de la dette financière nette	4.2	(278,1)	(61,6)
Autres produits et charges financiers		(0,9)	(0,8)
<b>RÉSULTAT FINANCIER</b>	4	<b>1 289 268,5</b>	<b>1 122 473,4</b>
Frais de personnel	5	(60,0)	(60,0)
Autres charges nettes de gestion	6	(1 441,2)	(1 433,0)
<b>RÉSULTAT D'EXPLOITATION</b>		<b>(1 501,2)</b>	<b>(1 493,0)</b>
<b>RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔT</b>		<b>1 287 767,2</b>	<b>1 120 980,4</b>
<b>RÉSULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>-</b>	<b>-</b>
Impôt sur les sociétés	7	(20 039,3)	(18 751,9)
<b>RÉSULTAT NET</b>		<b>1 267 727,9</b>	<b>1 102 228,5</b>

<sup>(a)</sup> La présentation du compte de résultat ayant été modifiée en 2019, le compte de résultat de 2018 a été retraité de façon à rendre sa présentation comparable à celle de 2019 ; le rapprochement entre les deux formats de présentation est décrit page suivante.

# FINANCIERE JEAN GOUJON

11 rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
542 067 244 RCS Paris

## COMPTE DE RESULTAT 2018 : TABLEAU DE PASSAGE ENTRE L'ANCIEN ET LE NOUVEAU FORMAT DE PRESENTATION

<i>(en milliers d'euros)</i>	<i>Ancien format</i>	<i>Nouveau format</i>			
		Résultat financier	dont Gestion des filiales et participations	Résultat d'exploitation	Résultat exceptionnel
Produits d'exploitation	-	-	-	-	-
Autres achats et charges externes	1 432,9	-	-	1 432,9	-
Impôts, taxes et versements assimilés	0,1	-	-	0,1	-
Charges sociales	10,0	-	-	10,0	-
Autres charges	50,0	-	-	50,0	-
Charges d'exploitation	1 493,0	-	-	1 493,0	-
<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>(1 493,0)</b>	-	-	<b>(1 493,0)</b>	-
Produits financiers de participation	1 122 517,4	1 122 517,4	1 122 517,4	-	-
Reprises de provisions et transferts de charges	175,9	175,9	175,9	-	-
Produits financiers	1 122 693,3	1 122 693,3	1 122 693,3	-	-
Dotations aux provisions	1,7	1,7	-	-	-
Intérêts et charges assimilés	204,4	204,4	157,5	-	-
Produits nets de cessions de valeurs mobilières	13,7	13,7	-	-	-
Charges financières	219,8	219,8	157,5	-	-
<b>RESULTAT FINANCIER</b>	<b>1 122 473,4</b>	<b>1 122 473,4</b>	<b>1 122 535,8</b>	-	-
<b>RESULTAT COURANT</b>	<b>1 120 980,4</b>	<b>1 122 473,4</b>	<b>1 122 535,8</b>	<b>(1 493,0)</b>	-
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>	<b>-</b>
Impôts sur les bénéfices	18 751,9	-	-	-	18 751,9
<b>RESULTAT NET</b>	<b>1 102 228,5</b>	<b>1 122 473,4</b>	<b>1 122 535,8</b>	<b>(1 493,0)</b>	<b>(18 751,9)</b>

# FINANCIERE JEAN GOUJON

11 rue François 1<sup>er</sup>

75008 PARIS

542 067 244 RCS Paris

## BILAN

ACTIF	Notes	2019			2018
		Brut	Amortissements et dépréciations	Net	Net
<i>(en milliers d'euros)</i>					
<b>Immobilisations incorporelles et corporelles</b>					
Participations	8	3 401 766,4	47 865,7	3 353 900,7	3 353 705,3
<b>Immobilisations financières</b>		<b>3 401 766,4</b>	<b>47 865,7</b>	<b>3 353 900,7</b>	<b>3 353 705,3</b>
<b>ACTIF IMMOBILISÉ</b>		<b>3 401 766,4</b>	<b>47 865,7</b>	<b>3 353 900,7</b>	<b>3 353 705,3</b>
Valeurs mobilières de placement	9	23 566,0	21,4	23 544,5	8 198,7
Disponibilités		173,7	-	173,7	6,7
<b>ACTIF CIRCULANT</b>		<b>23 739,7</b>	<b>21,4</b>	<b>23 718,2</b>	<b>8 205,4</b>
Comptes de régularisation		18,7	-	18,7	19,3
<b>TOTAL ACTIF</b>		<b>3 425 524,7</b>	<b>47 887,1</b>	<b>3 377 637,6</b>	<b>3 361 930,1</b>
<b>PASSIF</b>					
	Notes			2019	2018
<i>(en milliers d'euros)</i>					
				Avant affectation	Avant affectation
Capital social (dont versé : 1 005 294,4)	10.1			1 005 294,4	1 005 294,4
Primes d'émission, de fusion et d'apport				2 207 106,8	2 207 106,8
Réserves et écarts de réévaluation				100 622,7	100 622,7
Report à nouveau				44 560,3	4 174,0
Résultat de l'exercice				1 267 727,9	1 102 228,5
Acompte sur dividendes				(1 250 334,9)	(1 061 842,2)
<b>CAPITAUX PROPRES</b>	10.2			<b>3 374 977,3</b>	<b>3 357 584,2</b>
Autres dettes	11			2 660,4	4 345,8
<b>AUTRES PASSIFS</b>				<b>2 660,4</b>	<b>4 345,8</b>
<b>TOTAL PASSIF</b>				<b>3 377 637,6</b>	<b>3 361 930,1</b>

# FINANCIERE JEAN GOUJON

11 rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
S42 067 244 RCS Paris

---

## ANNEXE AUX COMPTES ANNUELS

Les montants sont exprimés en milliers d'euros sauf indication contraire.

Les totaux des tableaux étant issus de montants non arrondis, des écarts peuvent exister entre ceux-ci et la somme des montants arrondis des éléments dont ils sont constitués.

### 1. ACTIVITÉ DE LA SOCIÉTÉ ET FAITS SIGNIFICATIFS DE L'EXERCICE

La société Financière Jean Goujon est une société holding qui détient directement une participation de 41,15 % dans le capital de LVMH Moët Hennessy – Louis Vuitton SE, société cotée.

### 2. PRINCIPES, RÈGLES ET MÉTHODES COMPTABLES

#### 2.1. Cadre général, changement de méthodes comptables

Les comptes annuels ont été établis conformément au Règlement n° 2014-03 du 5 juin 2014 de l'Autorité des Normes comptables, selon les mêmes principes et méthodes comptables que ceux retenus lors de l'exercice précédent sous réserve du nouveau format de présentation du compte de résultat.

Les conventions générales comptables ont été appliquées dans le respect du principe de prudence conformément aux hypothèses de base : continuité d'exploitation, permanence des méthodes comptables, indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La présentation du compte de résultat a été modifiée afin d'améliorer la compréhension de la formation du résultat de la Société, notamment par la mise en exergue de son activité liée à la détention de filiales et de participations.

La nouvelle présentation du compte de résultat inclut trois soldes intermédiaires : le résultat financier, le résultat d'exploitation et le résultat exceptionnel ; résultat financier et résultat d'exploitation cumulés forment le résultat courant avant impôt.

Le résultat financier comprend le résultat de gestion des filiales et participations, le coût de la dette financière, qui est liée en substance à la détention de ces participations, ainsi que les autres éléments résultant de la gestion des filiales ou de la dette. Le résultat de gestion des filiales et participations comprend tous les éléments de gestion du portefeuille : dividendes, variation des dépréciations de titres, variation des provisions pour risques et charges liées au portefeuille et résultats de cession de titres.

Le résultat d'exploitation inclut les frais de personnel et les autres frais opérationnels.

Les résultats financier et d'exploitation incluent les éléments dont la nature relève de la gestion financière de la société, ou de l'exploitation administrative, quelque soit leur montant ou leur occurrence. Le résultat exceptionnel englobe ainsi les seules opérations qui, du fait de leur nature, ne peuvent être comprises dans les résultats financier ou d'exploitation.

Les éléments inscrits en comptabilité ont été évalués selon la méthode du coût historique.

#### 2.2. Immobilisations financières

Les titres de participation ainsi que les autres titres immobilisés sont enregistrés à leur coût d'acquisition (hors frais accessoires) ou à leur valeur d'apport. Lorsque leur valeur d'utilité à la date de clôture est inférieure à la valeur comptabilisée, une dépréciation est enregistrée, du montant de la différence.

## **FINANCIERE JEAN GOUJON**

11 rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
542 067 244 RCS Paris

---

Dans le cas de participations dans une société cotée, la valeur d'utilité est généralement appréciée sur la base de la valorisation boursière, de la quote-part de l'actif net réévalué de la société et/ou de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels.

La valeur d'utilité des participations non cotées est généralement estimée en fonction de la quote-part de l'actif net réévalué des sociétés concernées, de comparables boursiers et/ou de l'actualisation des flux de trésorerie prévisionnels.

Les titres de participation, acquis à l'origine par les sociétés Boussac Saint Frères et Christian Dior et cédés ensuite à Financière Jean Goujon, ont été enregistrés à leur valeur d'achat, frais intercalaires et frais de portage inclus.

Les résultats de cession de titres de participation sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré et présentés en gestion des filiales et participations, au résultat financier.

### **2.3. Créances et dettes**

Les créances et dettes ont été comptabilisées pour leur valeur nominale. Une dépréciation est constatée lorsque les perspectives d'encaissement s'avèrent inférieures à la valeur comptable.

### **2.4. Valeurs mobilières de placement**

Les valeurs mobilières de placement sont comptabilisées à leur coût d'acquisition. Une dépréciation est constatée en résultat financier lorsque leur valeur d'acquisition est supérieure à leur valeur de marché établie comme suit :

- titres cotés : cours moyen du dernier mois de l'exercice, converti le cas échéant au taux de change de clôture ;
- autres titres : valeur probable de négociation ou valeur liquidative, convertie le cas échéant au taux de change de clôture.

Ce calcul s'effectue par ligne de titres, sans compensation entre les plus et moins-values constatées.

Les résultats de cession des valeurs mobilières de placement sont enregistrés en résultat financier et sont calculés selon la méthode FIFO.

### **2.5. Capitaux propres**

Conformément à la recommandation de la Compagnie nationale des Commissaires aux comptes, les acomptes sur dividendes sont inscrits en déduction des capitaux propres.

### **2.6. Provisions pour risques et charges**

La Société constitue une provision pour les risques et charges certains et probables à la clôture de chaque exercice dans le respect du principe de prudence.

### **2.7. Produits financiers de participations**

Les distributions des filiales et participations sont enregistrées lorsque celles-ci sont considérées comme acquises aux actionnaires ou associés.

### **2.8. Résultat financier**

Du fait de son type d'activité, la Société enregistre les opérations de cession de titres selon les principes suivants :

- les résultats de cession de titres de participation sont calculés selon la méthode du coût moyen pondéré ;
- les résultats de cession de valeurs mobilières de placement sont calculés selon la méthode FIFO.

## FINANCIERE JEAN GOUJON

11 rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
542 067 244 RCS Paris

### 3. ÉVÉNEMENTS POST-CLÔTURE

À la date d'arrêté des comptes, le 25 mai 2020, il n'est survenu aucun événement de nature à remettre en cause les hypothèses retenues pour l'établissement des comptes de l'exercice clos le 31 décembre 2019.

LVMH, qui constitue la principale filiale opérationnelle de la Société, a réalisé au premier trimestre 2020 des ventes de 10,6 milliards d'euros, en recul de 15 % par rapport à la même période de 2019, et de 17 % à périmètre et devises comparables. Le Groupe témoigne ainsi d'une bonne capacité de résistance dans un environnement perturbé par une grave crise sanitaire. Les fermetures de sites de production et de magasins du Groupe dans la plupart des pays du monde pendant le premier semestre auront un impact sur les ventes et les résultats annuels de LVMH. Cet impact ne peut être précisément évalué à ce stade, sans connaître le calendrier de retour à la normale dans ses différentes zones d'implantation. LVMH compte sur les talents et la motivation de ses équipes, la diversité de ses métiers et le bon équilibre géographique de ses ventes pour renforcer encore en 2020 son avance sur le marché mondial des produits de haute qualité.

### 4. RÉSULTAT FINANCIER

#### 4.1. Gestion des filiales et participations

Le résultat provenant de la gestion des filiales et participations, s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Dividendes perçus	1 289 367,0	1 122 517,4
Produits financiers de filiales et participations	1 289 367,0	1 122 517,4
Variation des dépréciations	180,4	175,9
Variation des provisions pour risques et charges	-	-
Dépréciations et provisions au titre des filiales et participations	180,4	175,9
Résultats de cession	-	-
Autres	-	(157,5)
Gestion des filiales et participations	1 289 547,5	1 122 535,8

#### 4.2. Coût de la dette financière nette

Le coût de la dette financière nette s'analyse de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	2019	2018
Intérêts sur emprunts	(244,0)	(46,1)
Autres charges financières	(34,1)	(15,5)
Produit/(coût) de la dette financière nette hors Groupe	(278,1)	(61,6)
Produit/(coût) de la dette financière nette intra-Groupe	-	-
Produit/(coût) de la dette financière nette	(278,1)	(61,6)

### 5. FRAIS DE PERSONNEL

Les frais de personnel incluent en 2019 les rémunérations brutes et charges patronales.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2019, un montant brut de 50 milliers d'euros, relatif aux jetons de présence de l'exercice 2019, a été payé en janvier 2020.

## FINANCIERE JEAN GOUJON

11 rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
542 067 244 RCS Paris

### 6. AUTRES CHARGES NETTES DE GESTION

Les autres charges de gestion sont constituées notamment de la convention d'assistance conclue avec la société Groupe Arnault.

### 7. IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

#### 7.1. Ventilation de l'impôt

L'impôt sur les sociétés se ventile de la façon suivante :

<i>(en milliers d'euros)</i>	Avant impôt	(Charge) / Produit d'impôt	Après impôt
Résultat courant	1 287 767,2	(20 039,3)	1 267 727,9
Résultat exceptionnel	-	-	-
	<b>1 287 767,2</b>	<b>(20 039,3)</b>	<b>1 267 727,9</b>

#### 7.2. Situation fiscale

La société Financière Jean Goujon est depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2018 membre du groupe d'intégration fiscale dont la société Groupe Arnault est société mère intégrante.

Financière Jean Goujon calcule et comptabilise sa charge d'impôt comme si elle était imposée séparément, et verse le montant de cet impôt à la société tête d'intégration.

### 8. PARTICIPATIONS

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2019	31 déc. 2018
Valeur brute du portefeuille de participations	3 401 766,4	3 401 751,4
Dépréciations	(47 865,7)	(48 046,1)
Valeur nette du portefeuille de participations	<b>3 353 900,7</b>	<b>3 353 705,3</b>

Le portefeuille de participations est détaillé dans le tableau des filiales et participations.

### 9. VALEUR MOBILIERES DE PLACEMENT

<i>(en milliers d'euros)</i>	31 déc. 2019		
	Brut	Dépréciation	Net
FCP	23 566,0	(21,4)	23 544,5
Valeurs mobilières de placement	<b>23 566,0</b>	<b>(21,4)</b>	<b>23 544,5</b>

## FINANCIERE JEAN GOUJON

11 rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
542 067 244 RCS Paris

### 10. CAPITAUX PROPRES

#### 10.1. Composition du capital social

Le capital social, entièrement libéré, est composé de 62 830 900 actions de valeur nominale 16 euros.

#### 10.2. Variation des capitaux propres

(en milliers d'euros)

Capitaux propres au 31 décembre 2018 (avant affectation du résultat)	3 357 584,2
Résultat de l'exercice clos le 31 décembre 2019	1 267 727,9
Acompte sur dividende pour l'exercice clos le 31 décembre 2019	(1 250 334,9)
<b>CAPITAUX PROPRES AU 31 décembre 2019 (avant affectation du résultat)</b>	<b>3 374 977,3</b>

L'affectation du résultat de l'exercice 2018 a été approuvée par l'Associé unique le 29 mars 2019.

### 11. AUTRES DETTES

(en milliers d'euros)

	Total	Montant			Dont charges à payer	Dont entreprises liées
		À 1 an au plus	de 1 à 5 ans	À plus de 5 ans		
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	8,7	8,7	-	-	8,7	-
Dettes fiscales et sociales	24,7	24,7	-	-	24,7	-
Autres dettes	2 627,0	2 627,0	-	-	2 627,0	2 627,0
Autres dettes	2 660,4	2 660,4	-	-	2 660,4	2 627,0

### 12. AUTRES INFORMATIONS

#### 12.1. Relations avec les parties liées

Au cours de l'exercice, il n'a été conclu aucune convention nouvelle avec les parties liées au sens de l'article R.123-198 du Code de commerce, d'un montant significatif et à des conditions qui n'auraient pas été des conditions normales de marché.

#### 12.2. Identité de la société consolidante

Dénomination sociale	Siège social		Numéro SIREN
Financière Agache	11, rue François 1er	75008 PARIS	775 625 767
Groupe Arnault	41, avenue Montaigne	75008 PARIS	314 685 454
Christian Dior	30, avenue Montaigne	75008 PARIS	582 110 987

#### 12.3. Autres Engagements en faveur de Financière Jean Goujon

(en milliers d'euros)	31 déc. 2019
Lignes de crédit à plus d'un an confirmées non tirées	120 000,0



# FINANCIERE JEAN GOUJON

11 rue François 1<sup>er</sup>  
75008 PARIS  
542 067 244 RCS Paris

## FILIALES ET PARTICIPATIONS

(en milliers d'euros)

A. Renseignements détaillés concernant les filiales et participations

	Capital	Capitaux propres autres que le capital et hors résultat	Quote-part du capital détenu	Valeur comptable des titres détenus		Prêts et avances consentis	Cautions et avais donnés	CA. hors taxes du dernier exercice	Bénéfice (perte) du dernier exercice	Dividendes encaissés en 2019
				Brute	Nette					
1. Filiales										
• Lakenbleker	7 650,8	303,1	100,00%	56 000,0	8 134,3	-	-	-	180,4	-
2. Participations										
• LVMH	151 600,0	12 730 200,0	41,15%	3 345 741,4	3 345 741,4	-	-	4 631 500,0	3 711 500,0	1 289 367,0
B. Renseignements globaux concernant les autres filiales ou participations										
• Autres participations françaises				25,0	25,0	-	-	-	-	-
<b>TOTAL</b>				<b>3 401 766,4</b>	<b>3 353 900,7</b>					<b>1 289 367,0</b>